

# L'EST DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO : DIX ANS ENTRE LA GUERRE ET LA PAIX (1996-2006)

par Stanislas Bucyalimwe Mararo

## Abstract

The Global and Inclusive Agreement (AGI), signed in Pretoria on December 17 2002, was supposed to put an end to the then six-year old war in the Democratic Republic of Congo (DRC). Four years later, the implementation of the AGI is still problematic: many key issues (army, security) are unsettled, the transition did not end on June 30 2005 and the elections were postponed. The first and second steps of the electoral process (voters' registration and referendum on the constitution) took place between June and December 2005, the presidential, legislative, and local elections are scheduled in mid-2006. Despite these encouraging developments, the East (North Katanga, Kivu and Ituri) continues to be ravaged by an «ugly war» and massive bloodshed. Why such contradictory evolutions and what do they mean for the post-transition prospects?

The clouds over the immediate future are so obvious that some Congolese are wondering if the DRC has not been reduced to the city-province of Kinshasa. Some of our earlier studies examined the local stakes and regional geopolitics and how they impact on the local and national histories; in both cases, we analyzed Rwanda and Uganda's involvement in the DRC in the light of legal military and political structures. The present paper discusses what remained beyond the scope: the different forms of soft power or non-military means that the two countries manipulate in order to fulfil their ambitions in today's context of peace process and prospects of the post-conflict order in the DRC. At the same time, it deals with the strategies used by the various «warlords» not to give up their positions and, of course, the challenges that the central government encounters in trying to perform its duties as a provider of order and security.

## 1. INTRODUCTION

En 1970, Paul Masson publiait un livre intitulé *Dix ans de malheurs au Kivu, 1957-1967* (Bruxelles, Max Arnold). C'est le même scénario qui s'est répété à l'Est de la République Démocratique du Congo (RDC) au cours de ces 10 dernières années (1996-2006) et, cette fois-ci, dans un contexte tout à fait différent. En effet, dix ans après le déclenchement de l'invasion de la République Démocratique du Congo (RDC) par les armées du Rwanda, de l'Ouganda et du Burundi, les armes continuent à crépiter dans l'est : «*The situation (in central and northern Katanga) is as bad as Ituri and the Kivus and has the potential of spinning out of control, said Jason Stearns (the International Crisis Group's senior analyst on central Africa), referring to the provinces of North Kivu and South Kivu in the East of the Democratic Republic of Congo (DRC), and Ituri in the northeast*»<sup>1</sup>. Tous ces événements malheureux ont lieu malgré l'entrée en fonction du gouvernement de transition issu de l'Accord Global et Inclusif (AGI) depuis le 30 juin 2003 et

---

<sup>1</sup> «DRC: Crisis in Katanga ignored», *IRIN*, Nairobi, 3 January 2006.

quelques progrès enregistrés ces derniers temps dans le processus électoral. Pour la journaliste du quotidien *Le Monde*, Monique Mas, cette situation contradictoire n'est rien d'autre que le résultat d'un «*jeu de dupes politico-militaire qui n'a pas cessé malgré le renforcement considérable des forces de la MONUC dans la région*»<sup>2</sup>. C'est cette épine qui est permanente dans le processus de la transition et risque de compromettre l'ordre post-transition que nous essayons de discuter dans cet article.

En général, les analyses que nous avons faites au cours de ces trois dernières années se sont principalement inspirées de l'ordre militaro-politique issu de la guerre (à partir de septembre 1996) et du cadre de compromis militaire (accord de Lusaka, 10 juillet 1999) et politique (AGI, Prétoria, 17 décembre 2002). L'issue de ce processus électoral risque, dans le meilleur des cas, d'être fatal pour les animateurs actuels de la transition et les pays occupants, le Rwanda et l'Ouganda. Il nous a donc paru important de jeter un regard sur les cartes que les premiers sont en train de jouer pour se maintenir au pouvoir et les mécanismes que ces deux voisins sont en train de mettre en place pour continuer à exercer l'influence sur les affaires internes à la RDC ou ne pas lâcher prise sur «*la tutelle déguisée et la partition de fait*»<sup>3</sup> de la RDC. Pour mener à bien cette analyse, nous avons choisi le paradigme de la théorie de «*soft power*» que Joseph S. Nye, Jr définit comme «*the ability to get what you want through attraction rather than coercion (hard military power) or payments*»<sup>4</sup>. Mais, il ajoute : «*Smart power is neither hard nor soft. It is both*»<sup>5</sup>. En fait, il s'agit de la politique du bâton et de la carotte. La question centrale est de savoir comment les «*seigneurs de la guerre*» et leurs pays-parrains, le Rwanda et l'Ouganda, sont en train de manier les deux à la fois dans le contexte actuel et, surtout, dans les perspectives post-conflit. Ce qui nous intéresse présentement n'est pas le «*gouvernement privé indirect*»<sup>6</sup> per se, mais plutôt le processus de la satellisation de la région orientale de la RDC par les voisins de l'Est. En effet, cette satellisation qui s'inscrit dans les «*dynamiques de la re-territorialisation*» et résulte des enjeux locaux et internationaux<sup>7</sup>, s'opère par le biais de la guerre et de l'actuel processus de la paix à la fois. Si le maintien de leurs troupes en RDC et la manipulation des acteurs congolais sont les traits communs, le Rwanda applique une politique

<sup>2</sup> MAS, M., "RDC : Le pouvoir à Kinshasa se joue dans le Kivu", *RFI-Actualité* du 30 mai 2004.

<sup>3</sup> BRAECKMAN, C., "La République Démocratique du Congo dépecée par ses voisins", <http://www.geocities.com/iwacu.geo/congodepec.htm?20057>.

<sup>4</sup> NYE, J.S., *Soft power. The means of success in world politics*, New York, Public Affairs, 2004, p.x.

<sup>5</sup> NYE, J.S., *op. cit.*, p.xiii.

<sup>6</sup> Pour sa définition, voir MBEMBE, A., "Du gouvernement privé indirect", *Politique africaine*, n°73, mars 1999, pp.103-104.

<sup>7</sup> MBEMBE, A., *op. cit.*, pp.114-115.

plus sophistiquée que l'Ouganda dont la principale stratégie demeure la création récurrente de rébellions dans la zone soumise à son contrôle.

Notre démarche consistera à analyser l'évolution de ces stratégies en suivant trois étapes qui correspondent à trois grands moments de l'histoire récente du pays : (1) le temps de l'AFDL (Alliance des Forces Démocratiques pour la Libération du Congo/Zaire) ; (2) le temps du RCD (Rassemblement Congolais pour la Démocratie) et de ses dérivés ; (3) le temps de l'AGI au cours duquel le Rwanda et l'Ouganda déploient tous leurs efforts pour maintenir leur contrôle sur l'Est, à défaut d'avoir un homme à leur solde à Kinshasa.

## 2. LE TEMPS DE L'AFDL

La guerre lancée contre le Zaïre (rebaptisée RDC en juillet 1997) par les alliés anti-Mobutu autour du Rwanda, de l'Ouganda et du Burundi, en septembre et octobre 1996 aura été tout, sauf la lutte pour l'instauration de la démocratie. Dirigée officiellement contre les réfugiés Hutu et Mobutu, elle s'avéra, au fil du temps, être une guerre de conquête et d'occupation. Ses conséquences sont aujourd'hui on ne peut plus claires : la suppression de l'ordre issu de la Conférence nationale souveraine (CNS) et l'éloignement des perspectives démocratiques (l'actuel processus de paix est plein d'embûches, caractérisé par de multiples inconnus et obstrué par des rébellions à répétition à l'est), la perte de la souveraineté nationale<sup>8</sup> et la partition de fait du pays, la mise en place d'un système de pillage des richesses et la montée en force d'un cercle infernal des violations massives des droits de l'homme. C'est sans doute pour cette raison que Virgil Hawkins n'a pas hésité à faire ce constat : *«In terms of armed conflict, the DRC can be considered as one of the greatest tragedies since World War II. This is not only because of the death toll (that may well be approaching four millions), but also because its victims have suffered and died in an almost complete silence, made possible by apathetic policy makers, media corporations, and academics outside the region»*<sup>9</sup>. Pendant les dix dernières années, on a donc eu à faire à une guerre dont seule la face a changé en fonction des enjeux conjoncturels. Dans ce sens, le temps de l'AFDL (octobre 1996-août 1998) est le point de rupture dans un processus qui avait commencé en avril 1990 ; non seulement, il marque la fin d'un ordre que les Congolais étaient en train de forger à partir de ce que d'aucuns ont appelé la *«palabre africaine»*<sup>10</sup> ou *«la palabre ensorcelée»*<sup>11</sup>,

<sup>8</sup> *Le Monde diplomatique*, mai 2000 ; *Le Potentiel*, n°2845 du 9 juin 2003.

<sup>9</sup> "History Repeating Itself: The DRC and the UN Security Council", *African Security Review*, vol. 12, n°4, 2003, p.53.

<sup>10</sup> MUNZHIRWA, C., "La grande palabre que nous appelons Conférence nationale", *Zaire-Afrique*, n°257, août-septembre 1991, pp.345-349.

mais aussi le début de l'encrage régional forcé du pays. Ainsi résumé, le temps de l'AFDL est caractérisé par trois principaux traits.

Le premier trait est l'insertion du Kivu (Sud-Kivu et Nord-Kivu) dans l'orbite rwando-ougandais et, à contrario, la perte de contrôle de cette partie du pays par Kinshasa. Après la destruction des camps des réfugiés établis le long de la frontière depuis Uvira (Sud) jusqu'à Rutshuru (Nord), le Rwanda a contrôlé les trois villes de Goma, Bukavu, Uvira, leurs hinterlands immédiats, l'île Idjwi, et quelques points stratégiques de l'ancien Grand Kivu (Lemera, Shabunda, Kamituga, Kalima, Lubutu, Walikale, Bunyakiri, Nyabibwe, Numbi, Ngungu, Masisi, et Pinga). A cet effet, il a mis en place une administration en novembre 1996 qui était fortement encadrée par l'Armée Patriotique Rwandaise (APR). Ainsi, au moment où beaucoup de congolais (Kabila en tête), quelques officiers Tutsi et leurs mercenaires étaient engagés dans le combat contre le pouvoir de Mobutu à Kinshasa, le Rwanda implantait solidement ses structures et installait ses hommes dans ces deux provinces qui restent, jusqu'aujourd'hui, ses cibles privilégiées. Seule une partie du Nord-Kivu, celle qu'on appelle abusivement le petit Nord, faisait l'objet de la soumission violente par des armées conjointes du Rwanda et de l'Ouganda jusqu'en août 1998. C'est là que les dégâts humains et matériels les plus horribles ont été enregistrés à l'époque.

Le deuxième trait est la dislocation de la coalition anti-Mobutu avec l'apparition de deux camps opposés, un camp pro-rwandais autour de Déogratias Bugera et Anselme Masasu Nindaga et un camp anti-rwandais autour de Laurent-Désiré Kabila, et, parallèlement, la totale déception de ceux qui, au sein de l'opposition non-armée et la société civile, attendaient beaucoup de l'AFDL. Un conglomérat de quatre partis fondateurs aux intérêts opposés (PRP, MRLZ, CNRD et ADP)<sup>12</sup>, l'AFDL s'est désagrégée par étapes. La première étape fut l'assassinat de celui qui semblait s'opposer ouvertement à la mainmise du Rwanda sur l'AFDL et exerçait alors le commandement des opérations militaires, Kisase Ngandu. Ce forfait se passait en janvier 1997, soit deux mois à peine après la prise du Sud-Kivu et du Nord-Kivu et l'installation d'une administration (Bishikwabo Chubaka-Serukiza Nkundabantu à Bukavu et Kanyamuhanga Gafundi-Tussi Balume à Goma) et d'une armée d'obédience rwandaise, toutes deux chapeautées par le chef des opérations militaires rwandaises en RDC, James Kabarebe, l'actuel

<sup>11</sup> YOKA, L. M., "La Conférence nationale au Zaïre : la palabre ensorcelée", *Zaïre-Afrique*, n°262, février 1992, pp.69-74.

<sup>12</sup> PRP : Parti de la Révolution Populaire de L.D. Kabila ; MRLZ : Mouvement Révolutionnaire pour la Libération du Congo de Masasu ; CNRD : Conseil National de Résistance pour la Démocratie de Kisase ; ADP : Alliance Démocratique des Peuples de Bugera. TUMBA, T.D.M., "Paul Kagame et la guerre en RDC : une agression injustifiée", *La Conscience* du 1<sup>er</sup> janvier 2005.

chef d'état-major à Kigali. L'élimination physique de Kisase Ngandu eut des conséquences importantes sur la suite des événements. D'abord, ses partisans furent marginalisés et, du coup, la coalition se limita à trois groupes dont les chefs (L.D. Kabila, Déogratias Bugera Rwamakuba et Anselme Masasu Nindaga) commencèrent à se méfier réciproquement. Ensuite, il fut succédé au commandement des opérations militaires<sup>13</sup> par ce dernier qui était non seulement originaire du Kivu (l'infortuné Kisase Ngandu était originaire du Kasai Oriental et L.D. Kabila du Katanga), mais aussi plus proche de Kigali à cause de ses relations parentales (père shi et mère tutsi). Cette position permettait non seulement aux recrues du Kivu globalement appelés «*kadogos*» et quelques leaders du Sud-Kivu (Shi et Havu en particulier) de se projeter aux devants de la scène militaire et politique nationale, en s'aliénant beaucoup de partisans de L.D. Kabila (katangais) et de Déogratias Bugera (tutsi pur sang). La deuxième étape fut l'auto-proclamation de L.D. Kabila comme chef de l'Etat (successeur de Mobutu) à la chute de Kinshasa en mai 1997 ou le coup d'état fait contre ses alliés rwandais et ougandais et perçu comme une trahison contre la «*révolution banyamulenge*» qui était mise en avant depuis le début de la guerre. Le gouvernement AFDL mis en place en mai et juillet 1997 et remanié en janvier 1998 partait d'un mauvais pied pour deux raisons : la perte du contrôle du Sud-Kivu et Nord-Kivu au profit du Rwanda et l'aggravation des rivalités au sommet de l'Etat entre les Tutsi et Katangais (Balubakat en première ligne) pour le contrôle du pouvoir à Kinshasa et des entreprises économiques stratégiques et, derrière cette dualisation ethnique du régime, l'élargissement du fossé entre Rwandais et Congolais. Dans ces rivalités, le groupe Masasu devenait le maillon le plus faible ; c'est lui qui fut la nouvelle victime de ce remue-ménage intra-AFDL, sa première descente aux enfers étant son éviction de la tête des Forces Armées Congolaises (FAC) au profit de James Kabarebe et Joseph Kabila en octobre 1997. Depuis lors, les choses n'ont pas cessé de se détériorer. Pendant que James Kabarebe planifiait le renversement de L.D. Kabila<sup>14</sup>, celui-ci luttait à son tour pour sa survie politique et physique en s'entourant des hommes du Katanga ou en rétrécissant au maximum son cercle rapproché (une stratégie qui, malgré tout, lui coûta la vie). L'éviction de Déogratias Bugera de la direction du Secrétariat Général de l'AFDL en juin 1998 et la décision de demander à James Kabarebe et ses amis de rentrer au Rwanda en juillet 1998 marquaient la phase ultime de l'érosion de la coalition AFDL.

Le troisième trait est le rush des multinationales sur les mines de la RDC et la transformation de Kigali et Kampala en plaques tournantes du

<sup>13</sup> En mai 1997, Masasu devint le premier chef d'Etat-Major a.i. des Forces Armées Congolaises (FAC).

<sup>14</sup> SONDJJI, J.B., *Les enjeux de la crise congolaise et quelques pistes pour nous en sortir*, Kinshasa, le 21 juillet 1999, p.1.

pillage des richesses et du trafic d'armes dans l'Est de la RDC<sup>15</sup> alors que ce dernier pays est frappé d'embargo sur les armes. Contrairement à ce que le Rwanda, l'Ouganda ainsi que les leaders de l'AFDL ont laissé croire, il est actuellement évident que les motivations économiques du conflit congolais (la «*première guerre internationale africaine*») étaient dominantes dès son déclenchement. En pleine guerre pour la conquête du pouvoir à Kinshasa, R. Block tirait la sonnette d'alarme à travers ce scoop : “*Taking sides: As Zaire's War Rages, Foreign Investors Scramble for Inroad. Mining Firms Want a Piece of Vast Minerals Wealth*”<sup>16</sup>. Pour sa part, l'historien burkinabé, Joseph Ki-Zerbo, devait préciser plus tard que, «*quand Laurent-Désiré Kabila avançait vers Kinshasa, la capitale de ce qui devait devenir RDC, il était accompagné par de véritables meutes, par des groupes qui chacun flairait sa concession minière. (Le conflit en RDC fait partie de ces) guerres qui sont soutenues, appuyées, trafics d'armes y compris, par ces organisations et compagnies minières transnationales (qui parfois) n'hésitent pas à susciter des rébellions pour affaiblir le pays avec lequel elles négocient*»<sup>17</sup>. Prévention du génocide des Banyamulenge/Tutsi, guerre civile, guerre de libération, sécurisation des frontières nationales, voilà des arguments qui étaient avancés pour masquer les enjeux économiques auxquels se mêlaient les enjeux géopolitiques. C'est pourquoi, l'implication de ces multinationales dans la guerre et leur influence sur le gouvernement de l'AFDL ont été très fortes. Leurs actions étaient teintées de rivalités en fonction de leurs origines nationales et des objectifs poursuivis. Ces rivalités entre les nouveaux conquistadors des marchés sont devenues évidentes dans la conclusion des contrats miniers léonins<sup>18</sup> qui rappellent l'ère des sociétés concessionnaires<sup>19</sup> ou le système d'exploitation en régie de l'époque léopoldienne. Ce sont elles qui ont déterminé la nature des relations qu'elles entretiennent avec le pouvoir de Kinshasa, Kigali, et Kampala.

<sup>15</sup> BERGHEZAN, G. et NKUNDABAGENZI, F., *La guerre au Congo-Kinshasa : Analyse d'un conflit et trafic d'armes en Afrique centrale*. Rapport du GRIP, 99/2, Bruxelles, s.d. (2000 ?) ; AMNESTY INTERNATIONAL, *Democratic Republic of Congo: Arming the East*, London, 5 July 2005 ; HARTOUNG, W.D. and MOIX, B., “*Deadly Legacy: US Arms to Africa and the Congo War*”, *Arms Trade Resource Center, Report-Weapons at War*, Washington, January 2000.

<sup>16</sup> *The Wall Street Journal-Europe*, 15 April 1997, pp.1 et 5.

<sup>17</sup> KI-ZERBO, J., “*Guerre et paix*”, *A Quand l'Afrique ? Entretien avec René Holenstei.*, Paris, Editions de l'Aube, 2003, p.48.

<sup>18</sup> LUTUNDULA, A.C. et MUIPIRA, M.I., *Rapport des travaux de la Commission Spéciale de l'Assemblée Nationale chargée de l'examen de la validité des conventions à caractère économique et financier conclues pendant les guerres de 1996-1997 et 1998-2003*, Kinshasa, le 26 juin 2005.

<sup>19</sup> MBAYA, K., *L'économie politique de la prédation au Congo-Kinshasa. Des Origines à nos jours (1885-2003)*, Kinshasa/Montréal/Washington, ICREDES, 2005, pp.19-26, 364-383.

Les trois pesanteurs précédentes ont eu un impact négatif sur l'action du gouvernement AFDL. Elles l'ont notamment empêché d'entreprendre les réformes (politiques, économiques, sociales et culturelles) souhaitées à la chute de Mobutu. Le bilan de ses actions est, en dehors de quelques cas isolés (ex. la réforme monétaire et la réintégration de l'espace monétaire kasaïen dans l'espace monétaire national), un échec cuisant. La reconstruction économique initiée par l'équipe qui contrôlait l'économie sous L.D. Kabila n'a pas dépassé le stade des consultations locales à travers le programme des conférences provinciales<sup>20</sup>. Le travail de la commission nationale de pacification instaurée pour les deux provinces du Sud-Kivu et du Nord-Kivu (septembre-novembre 1997) est resté limité aux enquêtes locales dont les rapports et recommandations<sup>21</sup> n'ont jamais eu de suite. La création de la Ligue Inter-Communautaire pour la Reconstruction du Nord-Kivu (LICOR)<sup>22</sup> sous l'égide des hommes de Déogratias Bugera et ce, malgré l'application de la politique de répression dans les territoires de Nyiragongo, Masisi et Rutshuru par le Rwanda, le manque de compromis entre les Banyamulenge et les autres communautés du Sud-Kivu au sujet de la Conférence provinciale sur la reconstruction tenue en janvier 1998<sup>23</sup>, et l'apparition du clivage entre certains Banyamulenge et les Tutsi rwandais occasionnée par la percée de ces derniers dans les rouages du pouvoir militaire et civil en RDC sont des signes évidents que, à l'intérieur du Kivu occupé, le Sud-Kivu, le Nord-Kivu, et même à l'intérieur de celui-ci, le petit nord et le grand nord étaient pris dans des dynamiques différentes. La constitution élaborée par la Commission dite Kashamura instituée par le décret-loi n° 037 du 22 octobre 1997 n'a jamais été examinée par le Parlement qui, du reste, ne fonctionnait pas : c'est le 11 août 2000 qu'un nouveau parlement fut créé<sup>24</sup> et installé à Lubumbashi. Les tentatives de l'Etat-AFDL de reprendre le contrôle des moyens de télécommunications que l'Etat-MPR (Mouvement Populaire de la Révolution) avait perdu en 1989 au profit de Telecel-Zaïre de Joseph Gatt et Miko Rwayitare n'ont pas été concluantes non plus. Les tentatives de restaurer l'autorité de Kinshasa dans les deux provinces du Sud-Kivu et du Nord-Kivu se sont heurtées à l'opposition farouche du Rwanda et de ses alliés du Kivu (camps Bugera et Masasu). Ce virage politique amorcé par la guerre d'agression aura été d'autant plus douloureux que les querelles intra-congolaises n'ont fait que profiter au Rwanda et à l'Ouganda.

<sup>20</sup> ANB-BIA Weekly News Issue of January 22, 1998.

<sup>21</sup> RAMM, M.C. et KIWELE, M.F., *Rapport de la Commission de pacification*, Goma, le 10 novembre 1997.

<sup>22</sup> Elle a été créée à Kinshasa en août 1997, *Statut de la Licor/Nord-Kivu*, Kinshasa, le 20 août 1997.

<sup>23</sup> *Rapport final de la Conférence provinciale sur la reconstruction* tenue à Bukavu (Lycée Wima) du 4 au 9 janvier 1998, Bukavu, le 9 janvier 1998.

<sup>24</sup> ANB-BIA Weekly News Issue of August 22, 2000.

### 3. LE TEMPS DU RCD ET DE SES DERIVES

C'est au cours de cette seconde phase de la guerre (dirigée officiellement contre leur ancien allié, L.D. Kabila) que le Rwanda et l'Ouganda ont élaboré des stratégies à long terme dans lesquelles ils recourent à la fois à la force et la pénétration douce et forte en RDC ; ces deux modes d'opérations s'effectuent à travers des sous-traitances congolaises qu'on appelle par euphémisme «*leurs alliés congolais*». C'est ici que la théorie de «*soft power*» entre en jeu. La théorie de «*soft power*» est associée à un nom, celui de Joseph Nye de l'Université Harvard (USA). Pour lui, «*l'Amérique (Etats-Unis) ne règne pas seulement ou principalement par les armes, mais par ses valeurs, ses institutions et sa culture*»<sup>25</sup>. Cette théorie ne s'applique pas comme tel au Rwanda qui n'aura légué que l'esprit de la violence<sup>26</sup>, les intrigues et problèmes internes à la région ; toutefois, on peut trouver un parallélisme avec la théorie du soft power dans les moyens non militaires auxquels les dirigeants rwandais et, dans une moindre mesure, ceux de l'Ouganda, recourent depuis ce temps pour continuer à dicter leur loi en RDC.

Le temps du RCD (août 1998-décembre 2002) a marqué un tournant décisif pour tout l'Est de la RDC. Des changements importants par rapport à la période précédente ont eu lieu. Primo, les Tutsi et la plupart de leurs alliés (y compris certains anciens barons du régime de Mobutu qui venaient de rejoindre ou d'être recrutés par le camp de Kigali) se sont repliés sur Goma d'où ils déclenchèrent une guerre contre L.D. Kabila. Secundo, la guerre RCD et la perte du contrôle de l'Est par Kinshasa firent surgir les rivalités hégémoniques du Rwanda et de l'Ouganda. La conséquence de ces rivalités fut double : la division du RCD en deux factions rivales dont l'une est pro-Rwanda (RCD-Goma) et l'autre pro-Ouganda (RCD-Kisangani) en janvier 1999 et celle de l'Est en deux zones de contrôle rwandais et ougandais, la ligne de démarcation étant Kanyabayonga au Nord-Kivu. Tertio, du côté de Kinshasa, les choses ont évolué aussi dans une autre direction. Avec le départ des Tutsi, seuls les Katangais restaient les maîtres de Kinshasa ; les quelques leaders du Kivu qui y étaient restés furent traqués au motif qu'ils travaillaient avec ou pour Kigali et Goma. L.D. Kabila a cherché à transformer la capitale de sa province natale, Lubumbashi, en forteresse et centre de la politique : en témoignent sa militarisation et son érection en siège du parlement (2000). La mort respective d'Anselme Masasu Nindaga (novembre 2000) et de L.D.

<sup>25</sup> TODD, E., *Après l'empire. Essai sur la décomposition du système américain*, Paris, Editions Gallimard, 2002, p.15. Joseph Nye détaille cette assertion dans *op. cit.*, chap. 2 (*sources of American soft power*) et chap. 3 (*others' soft power*), pp.33-98.

<sup>26</sup> BALIBUTSA, M., *Une archéologie de la violence en Afrique des Grands Lacs*, Libreville, CICIBA, 2000, p.8.

Kabila (16 janvier 2001) entraîna l'apparition de nouveaux acteurs sur l'échiquier militaire, politique et économique congolais (même Déogratias Bugeira, le seul survivant du groupe dit de Lemera, a cessé de jouer un rôle de premier plan) et l'affaiblissement progressif de l'autorité à Kinshasa<sup>27</sup>. C'est dans ce contexte que Joseph Kabila accéda au pouvoir. Celui-ci n'a pas pu faire mieux que son prédécesseur pour la restauration de l'autorité centrale à l'Est ; il a remplacé les CPP par son propre parti politique, le Parti Populaire pour la Reconstruction et le Développement (PPRD) dès le 31 mars 2002. Selon le dissident Paul Makela, ce parti serait aujourd'hui miné par des rivalités internes à caractère essentiellement ethnique et régional<sup>28</sup>. De ce fait, le PPRD qui s'est finalement identifié à la composante gouvernement dans l'AGI a des difficultés pour mettre en place une politique cohérente, surtout en matière de la gestion de la crise de l'Est. Son action s'est limitée à prendre pied dans ce bourbier de l'Est en occupant quelques points qui lui permettent d'y faire valoir sa présence mais sans influencer de manière décisive sur le cours des événements. Quarto, malgré la signature des accord de paix de Lusaka (10 juillet 1999), Sun City (18 avril 2002) et Prétoria (17 décembre 2002), les rebelles ont toujours recouru à la tactique devenue classique, «*talk and fight*». Ce qui n'a jamais permis à l'Est de retrouver la paix malgré la mise en place des institutions de la transition consécutivement à l'accord de Prétoria mieux connu sous le nom de l'AGI. Quinto, la guerre et l'accord de paix ont fait perdre au gouvernement congolais son droit de souveraineté car toutes ses décisions sont désormais subordonnées aux exigences des bailleurs de fonds, des alliés de Kinshasa et aux revendications rwando-ougandaises<sup>29</sup>. Un inconnu sur la scène politique congolaise, Joseph Kabila devait tout apprendre et se créer l'image d'un homme d'Etat. Ces deux objectifs ne pouvaient pas être atteints à brève échéance ; et pour les atteindre, il avait besoin du tutelage. Cela fait de lui un chef moins indépendant que son prédécesseur<sup>30</sup>. Bénéficiant du soutien de la communauté internationale et fort de la légitimation de son pouvoir présidentiel par l'accord de Sun City, son effort consista à tirer le maximum de profit du processus de paix enclenché depuis Lusaka et accumuler des moyens financiers conséquents en

---

<sup>27</sup> Cela fait partie de la stratégie de Kigali et Kampala comme l'avait prévu un officier américain en 1996 : «*For the various warlords and regional satraps around the country (Zaire), an end to the political crisis in Kinshasa would pose a challenge, perhaps an unacceptable one. They are likely to hinder the emergence of an effective central government*». METZ, S., *Reform, Conflict and Security*, Washington, June 1996, p.18.

<sup>28</sup> «Paul Makela : Le pouvoir au Congo-Kinshasa est infiltré au plus haut niveau. Propos recueilli par B. Amba Wetshi», *La Conscience*, le 27 juillet 2005.

<sup>29</sup> POURTIER, R., «L'Afrique centrale dans la tourmente : les enjeux de la guerre et de la paix au Congo», *Hérodote n°111 : Tragédies africaines*, 2004, spécialement la section intitulée «de la guerre au pillage».

<sup>30</sup> *Nouvel Asie-Afrique*, décembre 2004.

vue d'émerger comme un acteur incontournable à la fin de la transition. Cette préoccupation est aussi préjudiciable à l'Est car Joseph Kabila n'a fait que gérer le statu quo.

Cette partie du pays demeura «*un trou noir*» que le Rwanda et l'Ouganda organisèrent à leur avantage : exploitation illégale des ressources naturelles, banalisation des frontières, véritable satellisation de cette région. Les canaux par lesquels ces pays opèrent en RDC sont principalement d'ordre militaire, politique et économique. Ils ont certains traits communs : la mise à contribution de l'armée, des services de sécurité, des administrations territoriales à forte coloration ethnique et tous les instruments de répression (police et tribunaux), l'application des politiques de diviser pour régner et de la terre brûlée<sup>31</sup>, l'octroi d'énormes privilèges aux businessmen ougandais et rwandais (protection assurée par les militaires et exonération des taxes et redevances diverses dues aux groupes rebelles au détriment d'hommes d'affaires locaux)<sup>32</sup>, la position dominante des clans au pouvoir au sommet et à tous les échelons inférieurs de la pyramide des réseaux d'où ils orchestrent toutes les opérations à travers des circuits complexes et compliqués, l'implantation des colonies, tutsi d'un côté<sup>33</sup> et hima de l'autre<sup>34</sup>, qui sont protégées par des militaires et entraînent l'extorsion des terres des populations locales (confiscation et/ou achat par des voies irrégulières), le recours aux «*substituts locaux*» pour pérenniser leur présence. Nous proposons quelques exemples de leurs spécificités.

### 3.1. Contrôle des moyens de communication

La gestion des moyens de communication est passée progressivement «*d'un département gouvernemental à une entreprise publique, opérateur public de télécommunication en total monopole (Office Congolais des Postes*

<sup>31</sup> REC-INFO n°5/2001 du 23 mai 2001 ; AMNESTY INTERNATIONAL, *RD Congo. «Nos frères qui les aident à nous tuer». Exploitation économique et atteintes aux droits humains dans l'Est du pays*, Londres, avril 2003.

<sup>32</sup> REC, *Rapport de mission de mission au Sud-Kivu et Nord-Kivu (17 mai-2 juin 1999)*. Bruxelles, le 12 juillet 1999 ; AMNESTY INTERNATIONAL, *RD Congo : «Nos frères», op. cit.*, section 4.

<sup>33</sup> REC-INFO, n°5/2001 du 23 mai 2001 ; MULUDAMA, M., «Une autre forme de guerre : les dignitaires du RCD achètent de grandes étendues de terre à l'Est», *L'Observateur*, le 7 mai 2004 ; MUKWEGE, V., «Le baromètre sécuritaire du Nord-Kivu», *Observatoire des Conflits, des Droits de l'Homme et de Bonne Gouvernance (OCDHBG)*, n°4-5, mai-juin 2005, pp.33-38.

<sup>34</sup> KALWE, A. et KAMBERE, K. G, *MONUC/Retrait des troupes. Réponse du GADHOP/Beni-Lubero*, Butembo, le 17 octobre 2002 ; MALIKIDOGO, J et L'YANZENZE, C., «La communauté nande contre les colonies ougandaises de peuplement au Nord-Kivu, en RDC», <http://www.udps.org/Textes-Forum/opula-051199.html>.

et Télécommunications – OCPT)»<sup>35</sup> très prospère depuis 1967, de ce dernier aux exploitants privés dès la fin des années 1980<sup>36</sup>. Ces exploitants privés s'engagèrent dans une lutte sans merci pour la préséance<sup>37</sup>. Jusqu'à la guerre AFDL, c'est sans doute la société Telecel de Joseph Gatt et Miko Rwayitare qui a eu le dessus. Frédéric Bola Ki-Khuabi, ancien conseiller juridique du ministre AFDL des Postes, Téléphones et Télécommunications (PTT) Kinkela Vi Kan'sy, explique cette ascendance par l'appui dont elle bénéficia du gouvernement Kengo II et «une vaste opération d'escroquerie destinée à flouer l'opérateur public l'ONPTZ, avec la complicité et la bénédiction des autorités du gouvernement zaïrois»<sup>38</sup>. La collision de Miko avec les envahisseurs rwandais, ougandais et burundais durant la guerre d'agression de 1996-1997 a valu des récriminations de la part de beaucoup de Congolais (y compris le gouvernement de L.D. Kabila) à la Télécel<sup>39</sup>. Contraint de quitter le pays, Miko Rwayitare, cet ami de Barthélémy Bisengimana et l'un des barons Tutsi du régime Mobutu, alla s'installer respectivement à Washington (Etats-Unis d'Amérique), au Rwanda et en Afrique du Sud<sup>40</sup>. Il ne semble pas avoir abandonné ses activités en RDC car Telecel serait devenu Starcel et aurait, avec Comcell, établi une liaison avec l'OCPT en 1998<sup>41</sup> ; d'autres opérateurs rwandais (MTN-Rwandatel et Rwandacell/Supercell)<sup>42</sup> sont aussi venus investir, à partir de Kigali, les territoires occupés durant le régime du RCD-Goma.

Quatre noms sont cités dans des opérations qui consistaient à faire passer le contrôle des télécommunications entre les mains des rwandais : Adolphe Onusumba (président du RCD/Goma), Moïse Nyarugabo (ministre RCD de la Justice), Alphonse Sebananira (ancien agent de l'ONPTZ qui, après avoir déserté pour Kigali en 1994, avait été nommé le 30 janvier 2000 directeur provincial de l'OCPT/Goma), et Antoine Mundjo (coordinateur

---

<sup>35</sup> NTABUE-TSHIMBULU, R., "Surmonter les contraintes spatiales et politiques du déploiement et de l'appropriation de l'internet en République Démocratique du Congo ?", *Mondialisation et Technologies de la communication en Afrique*, p.148.

<sup>36</sup> *La Conscience*, le 21 septembre 2004.

<sup>37</sup> *Le Potentiel*, n°418 du 24 janvier 1994, p.5 ; *Le Potentiel*, n°436 du 7 mars 1994, p.4 ; *Le Potentiel*, n°437 du 9 mars 1994, p.5 ; *Le Potentiel* n°450 du 8 avril 1994, p.2.

<sup>38</sup> BOLA KI-KHUABI, F., *Kabila et Télécel-Congo. Lorsqu'un régime taré s'accommode de la mafia*, s.l., s.d. (2000 ?), pp.36-37.

<sup>39</sup> MUMENGI, D., *La République Démocratique du Congo face à une agression étrangère. Allocution devant les ambassadeurs et corps diplomatiques*, Kinshasa, le 16 octobre 1998.

<sup>40</sup> "L'acheteur de l'hôtel Mille Collines s'appelle Miko Rwayitare", *Le Potentiel*, n°3531 du lundi 19 septembre 2005.

<sup>41</sup> NTABUE-TSHIMBULU, R., *op. cit.*, p.152.

<sup>42</sup> KIN-KIEY, M.T., *Compte-rendu de la réunion du Conseil des ministres/RCD*, Goma, le 7 décembre 2001.

national de l'OCPZ)<sup>43</sup>. Grâce à eux, la société Rwandatel dont le siège était à Kigali a pu signer un accord de partenariat avec l'OCPT le 7 décembre 2001. Cet accord donnait d'énormes avantages à Rwandatel : le centre de contrôle des opérations fut fixé à Kigali, les abonnés furent obligés de rester dans le réseau Rwandatel à Bukavu, Goma et Kigali (d'où l'usage du code international 250 du Rwanda et la possibilité du Rwanda de contrôler toutes les communications), toutes les opérations financières se faisaient via le compte bancaire de Rwandatel qui encaissait la grande partie des recettes (80%)<sup>44</sup>. Ces derniers temps, Kinshasa pressait pour la renégociation de cette convention de partenariat entre l'OCPT et la société Rwandatel ou l'obligation qu'a cette dernière de se mettre en règle avec la législation congolaise en matière de télécommunication<sup>45</sup>. Cet aspect est d'autant plus sensible que «*les NTIC (Nouvelles Technologies de l'Information et de Communication) deviennent un enjeu politique*»<sup>46</sup>. C'est dans un effort de reprendre le contrôle de ce secteur-clé que, depuis son entrée en fonction en 2003, le gouvernement de transition a pris des mesures nécessaires à la «*réunification communicationnelle*» et au renouvellement des licences d'exploitation<sup>47</sup>. D'où le rôle accru de l'ARPTC (Autorité de Régulation de la Poste et des télécommunications) qui avait été créée en 2002<sup>48</sup> et la montée de tensions entre l'OCPT et les sociétés rwandaises opérant à l'est de la RDC<sup>49</sup>. La société SuperCell a vu le jour au lendemain de l'accord de Sun City (août 2002) en tant que prolongement de la Rwandacell à l'Est de la RDC, mise en place à Goma, Bukavu et Uvira par Kigali en pleine guerre en 1999<sup>50</sup>. SuperCell s'installa à Goma, Bukavu et Kisangani<sup>51</sup> et utilisa les services de MTN-Rwandacell<sup>52</sup> et, comme Rwandatel, le code international 250 du Rwanda. En décembre 2004, elle fut agréée comme opérateur public en RDC avec 243 comme indicatif du pays et 80 comme indicatif national de destination. Elle devait commencer à travailler à Goma<sup>53</sup>. Elle démarra effectivement dans cette ville en août 2005<sup>54</sup>. Les sociétés kinois Vodacom et Celtel se sont installées à l'Est après 2003 ; elles sont désormais en

<sup>43</sup> IKEM, M., "Le Rwanda crée la Scar contre la Sonas", *Les Coulisses*, n°133 du 28 novembre au 15 décembre 2003.

<sup>44</sup> LUTUNDULA, A.C. et MUPIRA, M.I, *op. cit.*, pp.181-184.

<sup>45</sup> LUTUNDULA, A.C. et MUPIRA, M.I, *op. cit.*, p.184.

<sup>46</sup> NTAMBUE-TSHIMBULU, R., *op. cit.*, p.164.

<sup>47</sup> NTAMBUE-TSHIMBULU, R., *op. cit.*, p.163.

<sup>48</sup> *Le Potentiel* du 21 septembre 2004.

<sup>49</sup> *Le Phare* du 23 septembre 2004.

<sup>50</sup> IKEM, M., *op. cit.*

<sup>51</sup> *La Conscience*, le 21 septembre 2004.

<sup>52</sup> *Le Palmarès* du 6 décembre 2003 ; *Le Phare*, le 27 janvier 2004. Le MTN est un groupe sud-africain et signifie Mobile Telephone Networks.

<sup>53</sup> MINISTÈRE DES PTT, *Communication*, le 27 octobre 2005.

<sup>54</sup> *Agence Rwandaise d'Information (ARI)*, Goma, le 2 août 2005.

concurrence ouverte avec les opérateurs rwandais qui, jusque là, y détenaient le monopole. C'est peut-être pour cette raison que SuperCell a décidé de se mettre au pas en acceptant les injonctions de l'ARPTC<sup>55</sup>. Kinshasa n'a pas encore gagné la partie si l'on tient compte du fait que Cyprien Rwakabuba, un poids lourd dans le camp pro-rwandais de la politique congolaise, a été nommé Président du Conseil d'Administration du RENATELSAT (Réseau National des Télécommunications par Satellite) en août 2005<sup>56</sup> et que la RDC risque d'être exclue, si elle ne l'est pas déjà, du Réseau International des Télécommunications par Satellite pour le non paiement des arriérés de ses contributions<sup>57</sup>. En zone de contrôle ougandais, il ne semblable pas y avoir un effort de même envergure pour contrôler l'information.

### 3.2. Contrôle des circuits économiques

Les mines, terres, commerce et transports sont les principaux secteurs ciblés par le Rwanda et l'Ouganda. L'influence militaire et politique est capitale pour leur contrôle ou la protection des intérêts économiques nationaux et privés. Cette influence s'exerce par l'intermédiaire des autorités nommées à la tête des entités territoriales souvent remaniées ou créées de toute pièce (ex. territoires de Minembwe et Bunyakiri au Sud-Kivu, province de Beni-Lubero au Nord-Kivu et province de Kibali-Ituri en province Orientale). C'est pourquoi, en plus des légions rwandaises (APR) et ougandaises (UPDF), plusieurs entreprises ont été créées. Toutes leurs activités économiques s'exercent suivant les contrats passés avec les chefs de guerre<sup>58</sup>. Avant l'actuelle guerre, les relations commerciales entre la RDC et l'Ouganda étaient plus poussées par rapport à celles que la RDC entretenait avec le Rwanda. Les premières étaient plus anciennes et s'inscrivaient dans le courant commercial orienté vers l'Océan Indien et dominé par la fraude et les échanges des produits locaux divers (or, cassitérite, papaine, thé, café, ivoire) contre les produits finis importés. Le courant commercial vers le Rwanda était dominé par les produits vivriers, le bois et le tabac. La guerre de 1996/1998 a entraîné la restructuration et la réorientation des courants commerciaux existants et la diversification des produits : une multitude de matières stratégiques et des armes s'est ajoutée à la gamme des articles courants. Bref, de véritables réseaux internationaux de commerce ont vu le jour ; dans ce nouveau contexte, la RDC est plus sollicitée qu'auparavant et le nombre d'acteurs va au-delà du cercle habituel (commerçants locaux et

<sup>55</sup> *Le Potentiel*, n°3469, le 07 juillet 2005.

<sup>56</sup> *Le Soft* du 4 août 2005.

<sup>57</sup> *REC-INFO*, n°5/2001 du 23 mai 2001.

<sup>58</sup> AMNESTY INTERNATIONAL, "RD Congo. Nos frères", *op. cit.*, section II : une guerre motivée par le profit.

étrangers, d'origine asiatique surtout, vivant dans la région) ; ceux-ci ont, pour la plupart, des connections avec les gouvernements des pays voisins ou des firmes multinationales. Un nouveau chapitre de l'histoire commerciale de l'Est de la RDC est en train de se dessiner et il s'inscrit dans la durée. A l'issue d'une mission effectuée dans les provinces du Sud-Kivu et du Nord-Kivu en mai et juin 1999, des représentants du REC (Réseau Européen pour le Congo) reconnaissent qu'il y avait une concurrence déloyale faite par des opérateurs rwandais au détriment des grands commerçants locaux<sup>59</sup>. Cette situation est identique en Ituri<sup>60</sup>. Consécutivement au renforcement de l'emprise du Rwanda et de l'Ouganda, la mise en place de leurs multiples réseaux dans l'Est de la RDC et l'installation des multinationales à Kigali et à Kampala, des opérateurs congolais sont obligés de s'intégrer dans les réseaux de commerce rwandais et ougandais pour faire fructifier leurs affaires ; la plupart y jouent un rôle d'auxiliaire plutôt que celui de maître de jeu. Les différents rapports du Groupe d'Experts de l'ONU (2000-2003) fourmillent de données qui permettent de comprendre la nature et l'ampleur de ce lien entre la guerre et le pillage.

Le gouvernement rwandais a créé le «*Bureau Congo*», qui dépend directement de l'armée. James Kabarebe (numéro 2 de l'APR) coordonnait les activités du Congo Desk ; le rôle de celui-ci était d'exploiter les mines d'or, de diamants, du coltan et d'autres produits du Nord-Kivu, du Sud-Kivu, du Maniema et de la province Orientale et les exporter pour le compte du ministère rwandais de la défense<sup>61</sup>. Ainsi, l'APR a placé des régions minières entières sous l'état de siège et y fait travailler une main-d'oeuvre soit levée localement par la force soit importée du Rwanda (anciens prisonniers hutu libérés). Les produits sont transportés sous escorte militaire depuis leurs lieux d'exploitation jusqu'aux comptoirs du Rwanda. On a vu fleurir, dans l'ombre de ce bureau, plusieurs sociétés (ex. Bankor, BCDI, SOMIGL, Rwanda Metals, Jambo Safari, Etablissement Habier, STIPAG, Congo Holding Development Company, Peace Air Company, Sky Air, etc.) qui sont dominées par des élites militaires, politiques et économiques rwandais ou agissant pour le compte de Kigali ; on trouve parmi ceux-ci certains anciens réfugiés dits de 1959 qui ont vécu longtemps en RDC et qui veulent renforcer leurs positions au Rwanda et en RDC. En plus, l'influence rwandaise est manifeste au sein de la société congolaise d'assurances et de réassurances (SCAR) qui opère à l'Est au détriment de la SONAS (Société nationale d'assurances) depuis 1999. La SCAR serait en fait mixte ; les Tutsi qui

<sup>59</sup> REC, *Rapport de mission au Sud-Kivu et au Nord-Kivu (17 mai-2 juin 1999)*, Bruxelles, le 12 juillet 1999, p.5.

<sup>60</sup> *Report of the UN Panel of Experts*, 21 October 2002 (S/2002/1146), p.22-23.

<sup>61</sup> *L'Avenir* du 19 novembre 2002. Voir aussi *Report of the the UN Panel of Experts*, 12 April 2001 (S/2001/357).

avaient fui vers le Rwanda suite à la victoire du FPR et la SONARWA y détiendraient plusieurs actions (700 sur 2000, soit un montant déclaré de 70 millions de dollars US pour cette dernière)<sup>62</sup>. Dans le cadre de partage des entreprises publiques entre les différentes composantes, la SONAS est revenue au RCD-Goma et la présidence de son Conseil d'Administration fut confiée au même Moïse Nyarugabo. Le contrôle rigoureux de l'administration locale et des circuits économiques par le Rwanda a créé des frustrations et un sentiment de rancœur parmi les populations congolaises. Ils furent à la base d'un phénomène nouveau, la prolifération des milices tribales au Sud-Kivu et au Maniema car celles-ci existaient déjà au Nord-Kivu depuis la guerre de Masisi en 1993. Si leur principal objectif est de lutter contre l'occupation rwandaise, les leaders de ces milices sont aussi en compétition pour le contrôle des territoires où ils espèrent sécuriser les membres de leurs communautés et en même temps promouvoir leurs intérêts économiques privés. La zone sous contrôle rwandais est devenue au fil du temps un espace écartelé entre l'APR/RCD-Goma et différents groupes armés (congolais et étrangers dont la plupart échappe à l'emprise de Kigali contrairement à la zone de contrôle ougandais) qui, au lieu de se combattre, tissent des liens d'affaires.

Dans l'espace de Lubero, Beni et Ituri, l'armée ougandaise organise et contrôle le commerce au profit des Ougandais et leurs partenaires locaux, les Hema principalement<sup>63</sup>. Le contrôle de cet espace (qui s'étend beaucoup plus à l'Ouest en province Orientale et l'Equateur) par l'Ouganda est moins rigoureux. Contrairement au Rwanda, il n'y aurait pas de structure hiérarchisée. Ce sont plutôt quelques officiers de l'UPDF, politiciens et commerçants auxquels s'associent des chefs rebelles congolais et tous ceux qui contrôlent l'appareil administratif, sécuritaire et économique dans ce vaste espace qui imposent leur loi ; ils sont donc les organisateurs et premiers bénéficiaires de ce business. Ils opèrent à travers des sociétés écrans (ex. Groupe Victoria, Trinity Investment, Conmet, Sagricof, Calebs International, Air Alexander, Uganda Air Cargo, Air Navette)<sup>64</sup>. L'insécurité qui règne dans cette région est aussi le résultat de la politique ougandaise qui consiste à créer des chefs rivaux (au total une dizaine de groupes armés qui se sont substitués au défunt RCD-Kisangani contre un seul en zone de contrôle rwandais) et puis à les opposer entre eux, c'est-à-dire instrumentaliser les conflits ethniques<sup>65</sup>. Le résultat d'une telle politique fut d'aggraver les hostilités ethniques et politiques, de créer une situation de non-contrôle et d'insécurité

---

<sup>62</sup> *Le Palmarès* du 6 décembre 2003.

<sup>63</sup> AMNESTY INTERNATIONAL, *RD Congo : «Nos frères»*, op. cit.

<sup>64</sup> *Rapport du Groupe d'Experts de l'ONU*, octobre 2002 (S/2002/1146), p.22.

<sup>65</sup> *La situation des droits de l'homme en RD Congo*. Résolution (E/CN.4/2003/L.43.Rev.1) du 17 avril 2003.

généralisée<sup>66</sup>. Au départ, Museveni a joué sur la carte idéologique pour soutenir Wamba-Dia-Wamba et Jacques Delpechin (tous les trois ont été à l'Université de Dar-Es-Salaam en Tanzanie), aussi longtemps que Kisangani était entre les mains de l'UPDF. Mais, dès que l'UPDF fut chassée de Kisangani par l'APR et que Bunia devint le point-clé de ses opérations en RDC, la carte ethnique vint à l'avant-plan. Ce qui joua en défaveur de ces deux leaders marxisants du RCD-Kisangani (Wamba et Depelchin) au profit des leaders locaux, Mbusa Nyamwisi (Nande de Beni), John Tibasima Atenyi, Thomas Lubanga et Kawa Mandro Panga (Hema de l'Ituri) respectivement. Pendant que les deux premiers sortaient de la province Orientale par la petite porte, ces derniers émergeaient, avec leurs groupes ethniques respectifs, comme les principaux alliés de Museveni dans la géopolitique locale et régionale. Ce dernier a mis en avant un outsider à la région, Jean-Pierre Bemba, originaire de la province de Mobutu (Equateur) et chef du MLC (Mouvement pour la Libération du Congo) créé en 1999 sous son sponsoring, dans ses tentatives d'influencer le pouvoir à Kinshasa. Cette stratégie devint évidente avec la création du Front pour la Libération du Congo (FLC) le 16 janvier 2001<sup>67</sup>, le jour même où Laurent-Désiré Kabila fut assassiné. Dominé par le MLC, le FLC regroupait plusieurs groupes armés de l'Ituri (Hema, Gegere, Lendu, Alur, Logo, Lughara). Dans l'ensemble, l'appui que Museveni donne aux chefs nande et hema serait plus important que celui accordé à leurs rivaux de la province Orientale. L'ordre politique établi en Ituri à l'issue des travaux de la Commission de pacification ad hoc (1999-2003) n'est que précaire pour deux raisons : l'Ouganda qui en est le principal parrain (il a présidé les négociations) n'a pas intérêt à ce que l'ordre et la stabilité reviennent dans la région et les leaders des milices locales se vouent une hostilité et une méfiance qu'une simple coexistence, fût-elle pacifique, ne peut effacer d'un trait. Dans ce contexte de manipulations et de déchirements continus, il y a plusieurs marges de manoeuvres pour les chasseurs des richesses de la région.

### 3.3. Contrôle des organisations supplétives

En marge de la nouvelle organisation militaire et politique qu'est le RCD, le Rwanda a commandité la création des organisations supplétives : la barza inter-communautaire, le TPD, le mouvement rwandophone à Goma et le Mudundu 40 à Bukavu. Le Rwanda essayait de jouer sur l'opposition habituelle Banyarwanda versus non-Bayarwanda dans le cas du Nord-Kivu, Shi versus Lega versus Bayanyamulenge dans le cas du Sud-Kivu pour mieux

<sup>66</sup> HUMAN RIGHTS WATCH, *Ituri : Couvert de sang*, New York, le 20 juin 2003.

<sup>67</sup> AMNESTY INTERNATIONAL, *RD Congo : «Nos frères»*, op. cit.

asseoir son contrôle sur le Kivu. Mais, il avait, selon Colette Braeckman, un autre mobile derrière cette politique : mettre en retrait les Tutsi (jusque là en première ligne) et agir à travers des marionnettes congolaises qui, dès lors, devraient porter la responsabilité de tous les abus que les hommes de Kagame continueraient à commettre en RDC<sup>68</sup>.

La Barza Inter-Communautaire (BIC) a été créée à Goma en 1999 par les autorités du RCD-Goma comme cadre ou structure de réconciliation. Officiellement, elle servirait non seulement d'instrument d'éducation à la coexistence pacifique, mais aussi de vivier d'entente inter-communautaire. La fréquence des rencontres et les éloges qu'en fait le Pole Institute<sup>69</sup> donnent l'impression que tout est rose. Ce qui n'est pas le cas. D'abord, tous les responsables sont désignés avec l'aval du RCD-Goma. Dans ce sens, la BIC s'est substituée aux deux commissions de pacification créées par Kinshasa (Mobutu en juillet 1993 et Kabila en septembre 1997). Le caractère contradictoire du débat n'est pas évident. Comme l'écrivait une religieuse en 2000 : «*Pendant des années, le diocèse de Goma est secoué par des conflits inter-ethniques qui s'enracinent dans la politique. Les différentes négociations pour la paix ne sont pas suivies par des actions. Comment peut-on construire la paix dans un contexte où il n'est pas possible de parler ouvertement, dénoncer les injustices et l'oppression dont la population est victime et où les gens sont en prison, disparaissent ou sont assassinés*»<sup>70</sup>. Ensuite, l'émergence respective du TPD en octobre 1998 et du mouvement rwandophone en juin 2004 répondait à une logique sectaire qui est tout à fait contraire à l'esprit que font prévaloir les initiateurs de la BIC. Depuis 1998/1999, on a donc à faire à deux politiques opposées au Nord-Kivu dont l'évolution parallèle ne profite qu'au régime rwandais : d'un côté celle de la BIC dont l'objectif est de rassembler toutes les communautés du Nord-Kivu, de l'autre côté celle qui vise, à travers le TPD et le mouvement rwandophone, à s'adresser uniquement aux Tutsi et Hutu de la même province.

Le TPD est une organisation créée par les leaders du RCD pour récupérer des Hutu qui étaient, depuis septembre 1996, l'objet de répression massive et sélective<sup>71</sup>. Les Tutsi sentaient qu'ils ne pouvaient plus manipuler efficacement l'opinion internationale et, surtout, maintenir un contrôle sur le petit nord sans l'appui des Hutu. Cela est devenu plus manifeste dans le cadre de la mise en place des institutions de la transition où des Hutu ont été placés, pour la première fois, en position visible dans les organes militaires et

---

<sup>68</sup> *Le Soir* du 13 juillet 2002.

<sup>69</sup> *Regards croisés* n°3, mai 2000 ; *Regards croisés* n°010, janvier 2004.

<sup>70</sup> NOEL, F., "La foi de vivre unis comme enfants d'un même père", *Partage trentapile*, n°3, juin 2000, p.69.

<sup>71</sup> KAMBALE, J., "Droits-RDC : Neuf ans après les massacres, des fosses communes ré-écrivent l'histoire. Analyse", *IPS*, Kinshasa, le 18 octobre 2005.

politiques du RCD, avec le gouverneur Eugène Serufuri à l'affiche. Utilisés localement au Nord-Kivu comme bouclier du Rwanda, les Hutu ne sont plus que des figurants au niveau national où des Tutsi et leurs alliés d'autres communautés du Kivu sont en position dominante<sup>72</sup>.

Le mouvement dit rwandophone n'est pas une organisation stricto sensu et, de ce fait, ne dispose pas d'une structure formelle. Il s'agit plutôt d'une fronde qui est née tout juste après la mise en place des institutions de la transition le 30 juin 2003 pour s'opposer à la réunification du pays : «*Le RCD-Goma s'est divisé entre ceux qui soutenaient le gouvernement congolais de transition et ceux qui s'opposaient à l'extension du contrôle du gouvernement central. Ceux qui s'opposaient au contrôle du gouvernement central ont utilisé le concept d'identité rwandophone pour rallier à la fois les Hutu et les Tutsi à leur cause. Affirmant qu'ils faisaient l'objet d'une exclusion et d'une discrimination..., ils ont insisté sur l'unité des intérêts des Hutu et des Tutsi au Congo et sur la nécessité pour les Rwandophones de se défendre eux-mêmes contre la discrimination et les abus physiques pratiqués par les responsables du gouvernement central. Dans une région où les désaccords entre Hutu et Tutsi étaient très marqués, le mouvement s'est présenté comme étant le protecteur des deux groupes ethnique*»<sup>73</sup>. En réalité, le mouvement dit rwandophone se présente comme le ferment d'hégémonisme politique et économique<sup>74</sup> sous des habits d'auto-défense ou de survie collective. Ce sont trois mémoranda, celui de Félicien Nzitatira (Tutsi) et François Gachaba (Hutu)<sup>75</sup>, celui de huit parlementaires du RCD-Goma (dont six Tutsi et deux Hutu) qui donnaient l'impression de s'opposer à Azarias Ruberwa jugé trop mou dans ses relations avec la composante gouvernement<sup>76</sup> devenu PPRD), et celui de Dunia Bakarani (Tutsi) et François Gachaba (Hutu)<sup>77</sup>, qui marquent le début de ce mouvement. Une lecture plus critique de ces documents et l'évaluation des faits sur le terrain permettrait d'aboutir à la conclusion que quelques Hutu sont à la traîne dans cette fronde avant-gardiste rwandophone. D'après Juakali Kambale, «*La communauté rwandophone, un nouveau concept dans le vocabulaire politique*

<sup>72</sup> Tous ces aspects sont développés dans BUCYALIMWE, M., "Le TPD à Goma (Nord-Kivu : Mythes et Réalités", *L'Afrique des Grands Lacs. Annuaire 2003-2004* (sous la direction de Filip Reyntjens et Stefaan Marysse), Paris, L'Harmattan, 2004, pp.139-170.

<sup>73</sup> HUMAN RIGHTS WATCH, *RDC : La montée des tensions ethniques en 2004*, New York, 2005, p.6.

<sup>74</sup> ICG, *The Congo Transition is Failing: Crisis in the Kivus*, Africa Report no. 91, 30 March 2005, p.31.

<sup>75</sup> *Le Soft* du 18 février 2004.

<sup>76</sup> KALERA, A. et al., *Lettre au camarade Azarias Ruberwa Manywa, Président du Rassemblement Congolais pour la Démocratie, siège principal à Kinshasa-Gombe*, Goma, le 9 juillet 2004.

<sup>77</sup> *Le Soft*, n°807 du 8 décembre 2004.

congolais, est composée de populations hutu et tutsi. Mais, seuls se reconnaissent dans ce concept les Hutu qui ont participé au pouvoir rebelle dans la partie sous contrôle (du RCD-Goma)»<sup>78</sup>. Cette dernière affirmation est aussi à relativiser car certains hutu comme le feu maire de Goma, François-Xavier Nzabara Masetta, s'inscrivent en faux contre cette nouvelle escalade belliciste. Ce dernier avait, en janvier 2005, ouvertement dénoncé l'existence d'une administration parallèle à Goma et réclamait (en vain) l'intervention rapide de Kinshasa pour mettre fin à cette situation<sup>79</sup>. Il en paya les frais car il fut évincé aussitôt après ; le RCD-Goma accepta qu'il soit remplacé par Windi K. Polydor, un Nande membre du parti politique de Joseph Kabila, le PPRD<sup>80</sup>. Depuis que l'on parle de cette fronde rwandophone, des événements d'une extrême gravité se sont succédés : distribution d'armes aux civils par les autorités civiles et militaires du RCD-Goma, développement de nouvelles rébellions intra-RCD/Goma au Nord-Kivu et au Sud-Kivu et nouvelles infiltrations parallèles des troupes rwandaises au Kivu<sup>81</sup>. Les perspectives électorales ont conduit tout récemment à l'émergence d'un nouveau discours, celui d'une «minorité menacée», au sein de ce mouvement rwandophone. Il ne manquera pas de rester une tâche d'huile durable dans le paysage politique du pays.

Le Mudundu 40 a été créé dans l'hinterland de Bukavu quelque temps après le déclenchement de la guerre de 1998. Les uns pensent qu'il était, au départ, l'initiative privée de quelques jeunes gens qui sentaient la nécessité de défendre leur territoire à l'exemple des autres groupes dits Mai Mai et que certains leaders Bashi finirent par le contrôler et le transformer en un instrument de conquête de pouvoir<sup>82</sup>. D'autres en font simplement l'œuvre des leaders Bashi qui, dès le départ, avaient les mêmes préoccupations<sup>83</sup>. Il perdit vite le momentum dès que certains d'entre eux (ex. Odilon Kurengamuzimu et Patient Mwendanga) décidèrent de s'allier à Kigali<sup>84</sup>. Il s'en suivit une division dont les effets se ressentent jusqu'aujourd'hui sur le terrain, à Kinshasa et à l'étranger. Tout au moins, une partie de Mudundu 40

<sup>78</sup> IPS, Kinshasa, le 31 janvier 2006 (?), p.2.

<sup>79</sup> NZABARA, M.F.X., "Mémoire adressé à la Commission Parlementaire présente à Goma. Goma, le 20 janvier 2005", *Les Coulisses*, n°146. Numéro spécial de la fin de l'année 2005, pp.10-12.

<sup>80</sup> KABILA, J., *Décret n°60 du 9 juillet 2005*, Kinshasa, le 9 juillet 2005 ; "Nord-Kivu : Cérémonie de remise et reprise à la Mairie de Goma", *Agence Rwandaise d'Information (ARI)*, Kigali, le 18 juillet 2005.

<sup>81</sup> "Situation sécuritaire à l'Est : 10 mille militaires rwandais massés à Rutshuru", *Vision* du 7 juin 2005.

<sup>82</sup> OGT, *Le Rwanda plante le décor d'une nouvelle guerre d'agression à l'Est de la RDC*, Kinshasa, septembre 2003, pp.17-18.

<sup>83</sup> MESEP, *Rapport sur les violations massives des droits de l'homme au Sud-Kivu. Cas des affrontements entre le RCD-APR et Mudundu 40*, Bukavu, le 27 mai 2006, p.2.

<sup>84</sup> OGT, *op. cit.*, pp.17-18 ; MESEP, *op. cit.*, pp.2-3.

fut manipulée et noyautée par Kigali qui s'en servit pour prendre pied dans le Bushi resté jusque là en dehors de son contrôle et en faire le relais du couple APR-RCD/Goma au Sud-Kivu. Dès lors, Kigali devait axer sa stratégie à la fois sur le premier foyer militaire des Hauts-Plateaux d'Itombwe (proche d'Uvira et de Bujumbura) et celui du Bushi (proche de Bukavu et Cyangugu) d'où proviennent la plupart de ses leaders ou l'alliance avec les Banyamulenge et les Bashi<sup>85</sup>. Dans les deux cas, Kigali agit comme un pompier pyromane : chercher à saper la résistance locale<sup>86</sup> sans manifester une volonté réelle de venir à bout des groupes armés hutu rwandais dont l'extirpation de la région avait été à la base du rapprochement APR-Mudundu 40. Cette stratégie de Kigali est toujours à l'oeuvre dans son effort de plier l'échine de Bukavu, la «ville-rebelle».

### 3.4. Contrôle du monde associatif et du discours

Certaines organisations dites de développement (ONGDs) qui avaient joué un rôle central dans le mouvement de spoliation foncière depuis les années soixante-dix et la guerre depuis mars 1993 n'ont pas arrêté leurs actions. La victoire du FPR au Rwanda en 1994 et au Kivu en 1996/1997 leur a donné une force supplémentaire et a attisé leur zèle. Dès le départ, (novembre 1996-mai 1997), un proche de Kigali, Emmanuel Kambali Kibungo, assurait la liaison entre l'AFDL (mouvement, puis gouvernement) et les ONG locales et nationales d'une part, entre celles-ci et les institutions internationales d'autre part. Dans la suite, il contrôlait le monde associatif à travers une plateforme nationale, la SEN (Solidarité Entre Nous), créée par le ministère de la Justice dirigée alors par Mwenze Kongolo<sup>87</sup>. Avec la fin de l'AFDL, il a fallu changer de stratégie. C'est ainsi qu'à côté de ces anciennes ONGDs, plusieurs nouvelles organisations de la mouvance rwandaise et qui s'inscrivent dans la dynamique régionale ont vu le jour : Pole Institute<sup>88</sup>, CREDAP (Comité de Réflexion sur le Développement Agro-Pastoral au Nord-Kivu), OBSAC, etc. Aujourd'hui très visibles partout, elles sont, comme les anciennes associations précitées, les mieux financées par l'extérieur. Elles ont donc les moyens pour faire des projets viables et, de ce fait, s'attirent bien d'adeptes dans un contexte où la misère est omniprésente. Les discours produits et véhiculés par toutes ces organisations et beaucoup d'autres institutions transfrontalières qui sont actives sur le terrain

<sup>85</sup> OGT, *op. cit.*, p.19.

<sup>86</sup> Il visait avant tout le groupe dirigé par Padiri Bulenda, MESEP, *Walungu après les Mudundu 40 : Etats des lieux. Fin avril 2003*, Bukavu, le 30 avril 2003.

<sup>87</sup> Voir le décret n°071 du 18 mai 1998.

<sup>88</sup> Créé en pleine guerre en mars 1997, il est resté dans l'ombre jusqu'en août 1998. C'est par la suite qu'il s'est lancé au front médiatique.

s'inscrivent dans le carcan de l'idéologie dominante décrite en 2002 par Johan Pottier : «*It was Kigali's representation of events and conditions in Eastern Zaire which became authoritative*»<sup>89</sup>.

#### 4. LE TEMPS DE L'ACCORD GLOBAL ET INCLUSIF (AGI)

L'AGI est le cadre de compromis politique conclu à l'issue du DIC (Prétoiria, 17 décembre 2002) décidé trois années auparavant dans le cadre de l'accord de Lusaka. Les négociations politiques inter-congolaises étaient érigées en pré-condition de la réconciliation nationale (annexe A, chapitre 3, points 3.1 et 3.2) ; pour cela, elles devaient conduire aux élections libres, au retour à la légalité et au rétablissement de l'autorité de l'Etat sur l'ensemble du territoire national. L'AGI qui en découle définit les principes et modalités du partage du pouvoir entre les différents acteurs congolais : le gouvernement de Kinshasa, l'opposition armée, l'opposition non armée et la société civile, appelés globalement quatre composantes des forces vives de la nation. Quatre principes furent retenus : l'inclusion, l'équilibre des forces, le partage (vertical et horizontal, mais limité au sommet des institutions) des responsabilités, et le consensus comme «*modus operandi*». En d'autres termes, il jette les bases d'un ordre nouveau qui, de la guerre, devrait aboutir à la paix. L'application de ces principes s'est faite lentement à cause des blocages récurrents. Jusqu'à présent, à la veille de la fin de la transition prolongée, elle continue à souffrir de beaucoup d'entorses. Cette dernière section revient sur les principaux points qui marquent le temps de l'AGI (décembre 2002-juin 2006. En rapport avec le Kivu, Vincent Mukwege écrivait le 24 juin 2005 : «*Au Nord-Kivu, la réunification du pays n'a jamais eu lieu. C'est encore et toujours le RCD qui régent et administre la province. L'autorité administrative, c'est le RCD. L'autorité militaire, bien qu'avec de légères nuances, c'est encore et toujours le RCD. Les administrateurs de territoire, c'est le RCD. Un exemple parmi tant d'autres : l'autorité du territoire de Masisi, Monsieur Paul Sebihogo, réside au Rwanda. Il passe deux jours au chef-lieu du territoire et deux mois au Rwanda. Il ne vient que pour récolter de l'argent. Même chose à Rutshuru*»<sup>90</sup>. On fait face, au cours des premiers mois de l'année 2006, à un phénomène paradoxal : certains acteurs de la scène politique congolaise ont un engouement pour les élections (cas de Bukavu) alors que d'autres préfèrent brandir de nouveau leurs kalachnikov (cas de Goma). Dans les Haut-Plateaux de l'Itombwe (Uvira et Fizi), les militaires Banyamulenge ne veulent pas être mutés en dehors du Kivu et refusent d'être brassés ; en plus de Patrick

<sup>89</sup> POTTIER, J., *Re-Imagining Rwanda. Conflict, Survival and Disinformation in the Late Twentieth Century*, Cambridge, Cambridge University Press, 2002, pp.2-3.

<sup>90</sup> OCDHBG, n°5-6, mai-juin 2005, p.34.

Masunzu qui dispose d'une armée propre que le programme DDRRR ne vise pas expressément, il y a les combattants du dissident Jules Mutebusi, ancien commandant adjoint de la 10<sup>ème</sup> région militaire à Bukavu. Le même schéma de la déstabilisation est en cours dans le petit Nord où les «rwandophones», avec Laurent Nkundabatware comme chef de file<sup>91</sup>, ont choisi de défier Kinshasa officiellement depuis mai 2004 et, depuis lors, à chaque étape importante du processus de la transition. L'état de siège que les éléments de Nkundabatware et les militaires rwandais ont imposé, en janvier 2006, à la grande partie des territoires de Rutshuru et Masisi d'où est venu le feu en 1993 laisse bien d'observateurs perplexes, surtout que l'intéressé circule librement comme ce fut le cas «à Goma le 21 septembre 2005 à bord d'une jeep protégée par une forte escorte»<sup>92</sup>. Le Katanga ne fait que s'enfoncer dans le chaos alors que l'Ituri ne parvient pas aussi à enterrer ses démons malgré les opérations conjointes MONUC-FARDC et la traque de certains seigneurs de guerre par la justice<sup>93</sup>. Quels sont les vrais mobiles de cette évolution à deux vitesses à travers le pays ? Que visent de nouveau les «entrepreneurs de l'insécurité» habituels de l'est ? Quel est le rôle du Rwanda et/ou de l'Ouganda dans cette nouvelle escalade de violence ? Que fait la communauté internationale en général, la MONUC et le CIAT en particulier, pour sauver le processus de paix et rassurer l'opinion publique congolaise ? Qu'est ce qui, depuis la conclusion de l'AGI en décembre 2002 et le début de sa mise en application en juin 2003 peut être considéré comme une avancée et un échec réel sur le chemin de la paix ? Ce sont autant de questions auxquelles il importe de répondre à ce stade de la discussion.

D'abord, l'AGI a été signé avant qu'un compromis ne soit trouvé au sujet de trois dossiers : la constitution de la transition, la question de l'armée dite nationale républicaine, et la sécurité des institutions de la transition et de leurs animateurs<sup>94</sup>. C'est en mars et avril 2003 que toutes les parties au conflit ont signé un accord ad hoc sous la pression du CIAT<sup>95</sup>. Le gouvernement de transition a été investi le 30 juin 2003<sup>96</sup> ; mais, il a fallu deux mois pour que le Parlement le soit aussi<sup>97</sup> et quatre mois pour qu'on fasse un petit pas en avant au sommet de l'armée : divisions du pays en régions militaires calquées

<sup>91</sup> D'autres chefs de guerre de l'Ituri (Bosco Ntaganda et Kakolele Bwambale) semblent s'associer à lui maintenant dans ce qu'ils appellent «brigade d'intervention populaire», *Le Potentiel*, n°3637 du 28 janvier 2006 ; *AFP* du 2 février 2006.

<sup>92</sup> *Karibu*, n°79, Bukavu, octobre 2005, p.15.

<sup>93</sup> Thomas Lubanga Dyilo est déjà à la Haye pour répondre de ses crimes (ICC-CPI, *First Arrest for the International Criminal Court*. The Hague, 17 March 2006) et d'autres qui sont dans les geôles congolaises risquent de le rejoindre là dans les prochains mois.

<sup>94</sup> CPE, *Message* du 15 février 2003.

<sup>95</sup> *AFP*, Kinshasa, le 2 mai 2003.

<sup>96</sup> Voir le *décret présidentiel n°03-06* du 30 juin 2003.

<sup>97</sup> *Congo-Actualités*, n°31 du 20 septembre 2003.

sur l'organisation administrative et nomination des membres de l'Etat-Major des FARDC (Forces Armées de la République Démocratique du Congo) et des chefs des régions militaires<sup>98</sup>. Les autorités territoriales (gouverneurs et vice-gouverneurs) ont été installées une année après (mai 2004)<sup>99</sup>, soit à mi-chemin de la durée de la transition (30 juin 2003-30 juin 2005), transition qui fut elle-même prolongée d'une année. Non seulement la mise en application de l'AGI a pris trop de retard et ne s'est jamais réalisée complètement, mais aussi les institutions de la transition furent paralysées par la méfiance réciproque<sup>100</sup> et les déchirements à tous les niveaux de collaboration en commençant par l'espace présidentiel. Les manoeuvres du PPRD, du MLC, et du RCD-Goma, du RCD-ML ainsi que la question rwandaise alimentent la flambée des violences à l'Est depuis juin 2003. Ensuite, le partage des responsabilités (gouvernement, parlement, armée, administration territoriale et entreprises publiques) a renforcé l'emprise du RCD-Goma et, derrière celui-ci, celle du Rwanda sur l'ensemble du territoire national, étant entendu que toutes les structures de l'Est sont restées inchangées. Le choix des institutions à contrôler et surtout la nomination de leurs animateurs n'ont jamais été le fait du hasard. Le critère ethnique a joué plus que toute autre considération. La commission politique, certains postes stratégiques dans l'Etat-major des FARDC et des services de la sécurité intérieure et extérieure, des entreprises publiques juteuses ou stratégiques (Ofida, Onatra, SNEL, Sonas, Renatelsat, etc.) sont revenus aux alliés et proches du Rwanda. En plus, ceux-ci sont présents à la tête des régions militaires et provinces de l'Est (Province Orientale, Nord-Kivu, Sud-Kivu et Maniema) où rien n'échappe à leur contrôle. Seule Bukavu a connu le plus de violences, depuis février 2004, parce que le commandant de la région militaire, Prosper Nabyolwa, était plus fidèle à Kinshasa qu'à Kigali. D'où son éviction et la déstabilisation de son successeur Félix Mbuza Mabe<sup>101</sup> et de tous ceux qui, à la tête de la province, sont moins accommodants vis-à-vis de Kigali. C'est pourquoi il ne reste, de l'équipe investie en mai 2004, qu'une seule personne, Thomas Nziratimana. Il y a, derrière cette politique de la déstabilisation, la crainte de voir Bukavu où le commandement militaire, le gouvernorat et l'un de deux vice-gouvernorats reviennent respectivement aux composantes dites gouvernement, opposition non armée et société civile, de devenir le noyau d'une organisation politique

<sup>98</sup> "Controverse autour de la désignation des chefs des régions militaires", *Le Potentiel* du 89 octobre 2003.

<sup>99</sup> "La territoriale est enfin là", *Trou de serrure*, Bukavu, le 24 mai 2004.

<sup>100</sup> SWART, G., "Heralding or Hampering Peace? The Troublesome Transition in the DRC", *Conflict Trends*, 2/2005, pp.14-19.

<sup>101</sup> Il a été remplacé par Mathieu Angolowa Tangila (*Karibu*, n°78, août-septembre 2005, p.10) qui commandait le camp de Luberizi à la guerre de l'AFDL. Il est soupçonné d'être de connivence avec Kigali et accusé de travailler pour fragiliser les Maï Maï.

et militaire autonome qui permettrait de faire sauter le verrou de Goma<sup>102</sup>. Enfin, le brassage de la nouvelle armée connaît de sérieux revers : refus de beaucoup de gens qui n'ont pas confiance en l'actuel processus de paix (combattants Mai Mai) ou qui évoquent d'autres motifs (Rwandophones qui mettent en avant la protection de leurs familles menacées d'extermination), désertions des centres de brassage pour diverses raisons (méfiance, favoritisme et mauvais traitements)<sup>103</sup>. La justice internationale qui focalise son attention sur les crimes commis dans l'Ituri en remettant ceux commis au Kivu à plus tard entête les chefs-rebelles dits dissidents qui bénéficient de la complicité au sommet de l'Etat congolais et dans la région et qui, de ce fait, se croient intouchables. Ce qui est, en plus, étonnant est que la CPI doit connaître seulement les crimes d'après 2002. Une certaine opinion publique congolaise voit là une manière déguisée de couvrir tous les auteurs des crimes qui ont été perpétrés entre 1992/1993<sup>104</sup> et 2002.

## 5. CONCLUSION : UN FLOU AUX EFFETS DEROUTANTS

L'Est de la RDC est, on ne cessera de le dire, l'épine de la crise congolaise actuelle<sup>105</sup>. Cette étude, synthèse de la situation qui y prévaut au cours de cette dernière décennie, en fournit quelques éléments d'explication : à chaque étape de l'étude, nous avons démontré comment l'engrenage infernal de l'Est a tellement affecté l'ordre politique à Kinshasa jusqu'à compromettre sérieusement l'ensemble du processus de paix. Pour des raisons multiples, la guerre d'agression, déclenchée en septembre/octobre 1996, n'a jamais pris fin. Car on est passé d'une guerre de conquête-occupation (guerre AFDL) à une paix armée (gouvernement AFDL), de celle-ci à une autre phase de guerre ouverte (guerre RCD) dont le principal ingrédient est l'imbrication des enjeux économiques (pillage des richesses naturelles de la RDC) et géopolitiques (subordination de la paix en RDC aux intérêts tant sécuritaires qu'économiques du Rwanda et de l'Ouganda) qui débordent le contexte national congolais. Dans ces conditions, le processus de paix qui a débouché sur la mise en place du gouvernement de transition le 30 juin 2003 (ordre issu de l'AGI) est caractérisé par des évolutions contrastées à l'Est et dans la capitale Kinshasa. Il y a donc lieu de conclure que, depuis le

<sup>102</sup> "Après Bukavu, libérer Goma du Rwanda", *L'Avenir* du 10 juin 2004.

<sup>103</sup> HABIBU, F.E., "Désertions en cascade : Quelles sont les vraies raisons ?", *OCDHGB*, n°5-6, mai-juin 2005, pp.19-22.

<sup>104</sup> 1992 : expulsion sanglante des Luba du Kasai du Katanga et premiers affrontements sanglants entre les Lendu et Hema en Ituri. 1993 : début de la guerre de Masisi au Nord-Kivu dans laquelle le FPR, alors mouvement de libération, n'a pas les mains propres.

<sup>105</sup> GESLIN, J. D., "Congo : le danger vient de l'Est", *JA/L'Intelligent*, n°2235 du 9 au 15 novembre 2003, pp.74-78.

démarrage de la transition, on navigue «entre la paix et la guerre»<sup>106</sup> ou, comme c'est bien le cas depuis 1996, entre la guerre et la paix. C'est dans ce paradoxe permanent ou récurrent que s'enracine ce que nous appelons ici «un flou aux effets déroutants». En effet, on n'a fait qu'assister à des changements dans la continuité, c'est-à-dire la consolidation de la partition du pays. Le Kivu, point de départ de la guerre en 1996, continue à servir de terrain pour toute action destinée à faire saborder la transition ou à se comporter comme un Etat dans un Etat, bref une entité que l'AGI n'engage nullement.

On ne devrait donc pas s'étonner que les affrontements et les violences s'y poursuivent sans discontinuité alors que l'organisation des élections est envisagée d'ici le milieu de l'année 2006. Etant donné la brièveté du temps qui reste pour arriver à cette date-butoir, c'est un sprint que la CEI et la communauté internationale tiennent à gagner à tout prix. A leur optimisme, s'oppose l'inquiétude des autres, notamment les criminels devenus animateurs des institutions de la transition et frondeurs «rwandophones» qui ne veulent pas du tout entendre parler d'élections<sup>107</sup> sans négliger les Congolais qui estiment que la constitution qui vient d'être adoptée piège la Troisième République. Dans ces conditions, le boycott des résultats des futures élections n'est pas à exclure. A cette éventualité se greffe l'ombre rwandaise<sup>108</sup>. Le vrai pari que la communauté internationale doit gagner n'est pas l'organisation des élections proprement dites, mais celui de mettre un terme au dilemme entretenu par deux visions diamétralement opposées : d'une part les aspirations du peuple congolais qui veut utiliser les élections pour retrouver la paix et se re-appropriier la gestion du pays qui, depuis dix ans, est confisquée par les seigneurs de guerre en particulier et les étrangers en général, d'autre part l'ambition des leaders rwandais dont la survie du régime dépend du contrôle d'une partie du territoire congolais et qui voient d'un mauvais œil le retour à la démocratie en RDC et les possibilités du renforcement de l'autorité centrale à Kinshasa.

Anvers, mars 2006

---

<sup>106</sup> *Le Conflit des Grands Lacs en Afrique*, Paris, La documentation africaine, juin 2005.

<sup>107</sup> TEGERA, A., *L'insécurité à l'Est de la RD Congo ou l'éternel maillon faible de la chaîne*, Goma, novembre 2005 ; CROS, M.-F., "Louis Michel : Encore dans les temps", *La Libre Belgique* du 3 mars 2006.

<sup>108</sup> BOURSIN, C., "République Démocratique du Congo et Régions des Grands Lacs. Causes et conséquences d'une instabilité permanente", *Le Courrier*, mars 2005. C'est exactement le point de vue des rwandais comme Joseph Kizito Kabanguka qui, six ans auparavant et alors administrateur des programmes a.i. à la CEPGL, lançait cette boutade aux Congolais : «*En faisant prospérer vos voisins, vous en faites des amis et des pacifistes*», *Le Soft*, n°758, le 10 juillet 1999, p.23.